

## **Demande de justificatifs des charges locatives**

**Lettres Logements Constructions**

PostÃ© par: modeles lettres gratuites

Publiée le : 13/3/2008 21:26:36

Madame, Monsieur,

J'Ã©sÃ© bien reÃ§u votre dÃ©compte dÃ©taillÃ© des charges locatives et vous en remercie. NÃ©anmoins ce dÃ©compte ne fournit aucune prÃ©cision relative au mode de rÃ©partition de ces charges entre les diffÃ©rents habitants de l'Ã©;immeuble. Pourriez-vous me faire parvenir un dÃ©compte dÃ©taillÃ© prÃ©sentant ce mode de rÃ©partition.

D'autre part, je vous rappelle que selon l'article 23 de la loi du 6 juillet 1989, les demandes de provisions pour l'annÃ©e Ã venir sont justifiÃ©es par la communication de rÃ©sultats antÃ©rieurs arrÃ©tÃ©s lors de la prÃ©cÃ©dente rÃ©gularisation, et lorsque l'Ã©;immeuble est soumis au statut de la copropriÃ©tÃ©, par le budget prÃ©visionnel.

Enfin, ce mÃªme article prÃ©cise que les piÃ©ces justificatives des charges sont tenues Ã la disposition du locataire pendant un mois Ã compter de l'envoi de ce dÃ©compte. Par consÃ©quent, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les modalitÃ©s pratiques (date, heure et lieu) me permettant alors de consulter ces documents.

Dans cette attente, je vous prie d'agrÃ©er, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

**Demande de justificatifs des charges locatives** Â